



## **Appel à candidature**

**Animateur (-trice) « Valorisation du patrimoine et sensibilisation »  
0.5 ETP – CDD 8 mois reconductible**

### **MISSION GENERALE**

L'animateur (-trice) conçoit et organise l'activité tout-public, y compris le public scolaire tous niveaux confondus, favorisant la découverte de l'environnement et des milieux naturels en cohérence avec les objectifs du Plan de Gestion du Parc naturel. Il met en œuvre les projets qui sont définis dans ce cadre et apporte son expertise technique.

L'animateur (-trice) travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du Parc naturel et les partenaires extérieurs de son champ d'activités. Il (Elle) est sous la tutelle de la Direction de l'équipe technique du Parc.

### **MISSIONS SPECIFIQUES**

#### **Valorisation du patrimoine**

L'animateur (-trice) devra :

- Concevoir, soumettre et mettre en œuvre des modules pédagogiques visant la valorisation du patrimoine en adéquation avec les objectifs du Plan de gestion du Parc naturel ;
- préparer et animer les relations inter-partenariales dans le cadre de ces projets ;
- assurer le compte-rendu annuel des activités liées à sa mission.

### **Expérience**

Vous disposez d'une expérience significative dans le domaine de l'animation environnementale. L'animateur (-trice) pourra faire preuve d'autonomie.

### **Connaissances spécifiques**

- Vous maîtrisez très bien la langue française, les logiciels bureautiques courants et vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles.
- La connaissance patrimoniale de la région du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse est indispensable. Un brevet de guide-nature est vivement souhaité. Les prestations pourraient être effectuées en dehors du territoire du Parc naturel.

### **Autres**

Vous possédez un passeport APE.

Le permis B et un véhicule personnel sont indispensables.

Vous êtes disponible immédiatement.

### **Contrat de travail**

- Contrat APE.
- Régime de travail : Mi-temps de jour, 19h/semaine, travail occasionnel en soirée et weekend.
- Type : à durée déterminée de 8 mois, reconductible.
- Salaire : selon le barème 4.2 de la commission paritaire 329.02.

### **Modalités de candidature**

Les candidatures, accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation et éventuellement de tout autre justificatif comme évoqué ci-dessus, doivent être adressées **par voie postale** pour le 5 avril 2020, date de la poste faisant foi à :

Dath Joël, Directeur  
Parc naturel Viroin-Hermeton  
Rue d'Avignon, 1 à 5670 Nismes